

## ➤ COMPOSANTES DE LA FORMATION

### **Les quatre unités capitalisables communes à toutes les spécialités :**

UC 1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;

UC 2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ;

UC 3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation ;

UC 4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité.



### **Les unités capitalisables identiques pour toutes les mentions de la spécialité « sport automobile » :**

UC 5 : être capable de préparer une action d'animation de loisir ou sport automobile ;

UC 6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation de loisir du sport automobile ;

UC 7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités de loisir et de sport automobile.

### **Les unités capitalisables spécifiques à chaque mention :**

UC 8 : être capable de conduire une action éducative dans le champ de la mention choisie ;

UC 9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques dans la mention choisie.

### **Une unité capitalisable d'adaptation indépendante de la mention choisie :**

UC 10 : visant l'adaptation de la formation au secteur professionnel (technique, fonction, milieu, contexte) et à l'emploi.



Toutes nos vidéos métiers sur  
[www.profession-sport-loisirs.fr](http://www.profession-sport-loisirs.fr)

## ➤ EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

- Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ;
- Production du permis de conduire de catégorie B ;
- Attestation de réussite aux exigences préalables à l'entrée en formation, liées à la pratique personnelle du candidat dans la mention choisie, délivrée par le directeur technique national de la Fédération française du sport automobile, ou par un expert désigné par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

## ➤ CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site du Ministère : [www.sports.gouv.fr/emplois-metiers](http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers)

## > PRÉROGATIVES DU DIPLÔMES

INTITULÉ DU DIPLÔME	CONDITIONS D'EXERCICE
Sport automobile mention Circuit.	Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à un premier niveau de compétition en circuit.
Sport automobile mention Karting.	Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à un premier niveau de compétition en karting.
Sport automobile mention Perfectionnement du pilotage.	Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à un premier niveau de compétition en perfectionnement du pilotage.
Sport automobile mention Rallye.	Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à un premier niveau de compétition en rallye.
Tout-terrain.	Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation à un premier niveau de compétition en tout-terrain.